

2005 - 2006

701.2

En Ségala tarnais, un système Veaux d'Aveyron diversifié grandes cultures



58 vaches Limousines
70 UGB

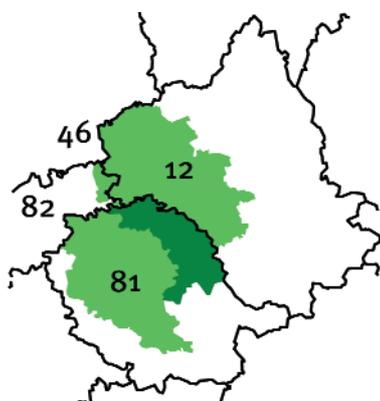
75 ha de SAU

2 UMO

1,3 UGB/ha SFP

▮ Ventes

- 8 vaches finies
- 16 veaux d'Aveyron femelles
- 26 veaux d'Aveyron mâles



- Zone de présence du système
- Zone de forte présence du système

Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

▮ Assolement

- 24 ha de prairies permanentes
- 26 ha de prairies temporaires
- 4 ha de maïs fourrage
- 21 ha de grandes cultures + gel

Les parties basses du Ségala tarnais et de l'Albigeois (250 à 400 m d'altitude) présentent des sols à dominante argileuse. La pluviométrie annuelle, de 600 à 800 mm mal répartie, présente un déficit estival marqué. La production de bovins viande associée à des grandes cultures s'est développée dans des systèmes de polyculture-élevage.

Ces exploitations ont connu un agrandissement toujours en cours, en faveur de l'atelier culture sur les surfaces à bon potentiel pour limiter les besoins en capitaux et en travail. Lorsque la main-d'œuvre le permet, le cheptel bovin progresse avec des conduites relativement extensives et une recherche de valeur ajoutée. Le développement des ventes d'animaux jeunes et finis dans la filière "Veaux d'Aveyron et du Ségala" (IRVA) en Label Rouge ou IGP assure l'efficacité commerciale de l'atelier bovin.

La majorité des troupeaux est en race Limousine dans le Ségala et la Blonde d'Aquitaine est bien présente dans l'Albigeois-Castrais.

▮ Les déterminants du système

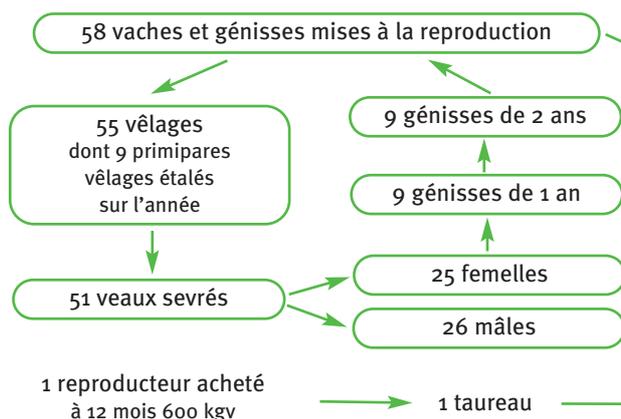
Les performances techniques du troupeau, en particulier de reproduction, permettent d'optimiser la production de viande vive mesurée par le critère "kg vifs produits/UGB".

La valorisation maximale de l'herbe sur pied, par l'allongement de la période de pâturage, permet de limiter les coûts de réalisation et de distribution des stocks.

Le système reste équilibré entre bovins et cultures. La possibilité de produire des protéagineux (lupin, féverole, pois...) dans l'assolement assure l'autonomie protéique du troupeau.

Sur 75 ha de SAU, un système bovin viande
producteur de Veaux d'Aveyron et du Ségala en Label
et diversifié grandes cultures

► Cheptel en croisière



► Les ventes annuelles

Catégories	Poids	Mois
8 vaches finies dont 4 Labels	420 kgc	nov.-janv. mars
11 veaux d'Aveyron Label de 8 mois 5 non Label de 8 mois 18 veaux d'Aveyron Label de 8 mois 8 non Label de 8 mois	220 kgc 380 kgv 235 kgc 420 kgv	Toute l'année
1 taureau maigre	1000 kgv	sept.

► Les performances

- Taux de gestation 95 %
- Taux de mortalité 7 %
- Taux de renouvellement 16 %
- Productivité numérique 88 % (51/58)

50 % d'IA réalisées sur génisses et/ou multipares

314 kg vifs/UGB
379 kg vifs/vache

Production brute de viande vive
22 000 kg

= kg vendus - kg achetés
+/- variations inventaires

► L'alimentation sur stock

- Durée d'hivernage : 120 jours

Principales catégories	Durée (jours)	Apports journaliers en kg de MS/jour					
		Fourrages			Céréales	Lupin	CMV
		Foin	Ens. herbe	Ens. maïs			
46 vaches avant vêlage	60	4	7			0,12	
46 vaches après vêlage	60	5		7	1	0,5	0,12
9 primipares avant vêlage	30	3	7				0,12
9 primipares après vêlage	90	4		7	0,8	0,5	0,12
9 génisses de 2 ans	120	7					0,05
9 génisses de 1 an	150	4,2					0,07
8 vaches finies	110	2		9	6	2	0,08

Complémentation des vaches à l'engrais
Concentrés : 890 kg/tête

Complémentation des veaux d'Aveyron
Concentrés : 690 kg/tête

Besoins en fourrages

Foin : 98 T
Ensilage d'herbe : 25 T
Ensilage de maïs : 30 T
Complémentation estivale :
650 kg de MS/UGB
avec du foin

2,19 TMS/UGB

Besoins en concentrés

Céréales : 38 T
Lupin : 9,5 T
CMV : 1,5 T

679 kg/UGB
819 kg/vache

La commercialisation des veaux en Label impose des contraintes de poids et d'âge qui plafonnent la production de viande vive par UGB. Le renouvellement est assuré à partir des génisses du troupeau. Cela impose l'insémination de la moitié des vaches avec des taureaux de type élevage et agréés Qualités Maternelles pour produire suffisamment de génisses. Les autres femelles sont saillies par un taureau de monte de type viande ou inséminées avec des taureaux agréés

Aptitudes Bouchères. L'éleveur recherche donc un équilibre entre qualités d'élevage et qualités bouchères pour obtenir la meilleure proportion de veaux labellisable de bonne conformation. Le taux de renouvellement de 16 % constitue un minimum pour assurer la finition des réformes en Signe Officiel de Qualité (vache de moins de 9 ans). Une variante à ce système existe avec l'achat partiel ou total du renouvellement.

La surface fourragère

Les parcelles proches de la stabulation sont réservées au pâturage des vaches qui allaitent deux fois par jour les veaux en bâtiment.

Les parcelles éloignées du siège de l'exploitation reçoivent les génisses de 2 ans. Les vaches tarées valorisent les prairies permanentes en pente.

Cette conduite fourragère relativement extensive est basée sur la valorisation de l'herbe au printemps.

L'implantation d'associations (graminées, légumineuses) permet d'allonger la période de pâturage et de faire des économies d'azote pour assurer la pousse de l'herbe. Le maïs ensilage permet d'assurer l'alimentation des animaux en période d'hiver. Il est distribué aux mères et aux vaches de réforme à l'engraissement.

54 ha de SFP

Indicateurs fourragers

67 UGB au pâturage
74 ares d'herbe/UGB

Part de la pâture dans l'alimentation : 54 %

4 ha de maïs ensilage (7 % de la SFP)

		Ensilage								
6 ha RGI	11 % fauche + fauche + pâture	E1/	F2/							
20 ha PT	37 % fauche + pâture	F1/								
24 ha PN	44 % pâture	24 ha de pâturage 36 ares/UGB	44 ha de pâturage 64 ares/UGB							
		mar.	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.

Les récoltes de fourrages

	ha	rdt/ha	quantité
1C ensilage	6	5 TMS	30 TMS
2C foin	6	3 TMS	18 TMS
Foin 1C	20	4,3 TMS	86 TMS
Ensilage de maïs	4	9 TMS	36 TMS
Total récolté			170 TMS

2,43 TMS/UGB*

* 10 % de pertes

Les engrais et amendements

Apport engrais minéraux	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)
Herbe (en moyenne)	40	25	40
Maïs ensilage	50	0	0
Cultures	90	20	10

250 à 300 U/ha de CaO par an de manière rotationnelle tous les 3 ans sur les surfaces mécanisables.

Les récoltes de céréales

	ha	rdt/ha (qx/ha)
Blé	7,5	60
Orge	7	60
Lupin	4	28
Gel	2,5	

Production de paille et de fumier

- 14,5 ha de céréales à paille produisant 60 T
- 500 T/an de fumier épandu à :
 - 30 T/ha sur maïs ensilage
 - 25 T/ha sur surfaces en céréales à paille
 - 25 T/ha sur prairie de fauche tous les 5 ans

Le pâturage

L'organisation du pâturage tournant, associée à une mise à l'herbe précoce (mi-mars), permet de valoriser une herbe de bonne qualité et d'économiser les stocks. Une transition alimentaire est nécessaire durant les premières semaines de pâturage. En période de sécheresse estivale, une distribution de fourrages à l'auge est quasi obligatoire. Le climat de l'automne conditionne l'abondance et la durée du pâturage de l'ensemble du troupeau à cette période.

La sécurité

La culture de protéagineux est bénéfique sur le plan agronomique pour rompre les rotations à base de graminées (céréales ou prairie).

L'association des prairies temporaires au maïs ensilé pour la constitution de stocks apporte une assurance par rapport à la variabilité du rendement de ce dernier (8 à 10 TMS par ha selon le climat). Les semis précoces de maïs sont plus sécurisants.

Les céréales produites peuvent, en cas de besoin, être ensilées (immatures) pour palier au faible rendement des prairies les années de sécheresse.

► Le foncier

1/3 de la surface est en fermage avec un loyer par hectare de 150 €.

La pression foncière est soutenue dans la zone en particulier pour les surfaces à bon potentiel de production.

► Les bâtiments

Animaux à loger : 128 têtes

- Élevages
 - 55 vaches mères
 - 9 génisses de 2 ans
 - 9 génisses de 1 an
 - 1 taureau
 - 3 vaches vides
 - 35 veaux et jeunes génisses
- Réformes
 - 5 vaches

Stabulation

Aire de vie par animal

- Vache suitée : (10 + 2 m²)
- Vache ou taureau : 10 m²
- Génisse de 2 ans : 8 m²
- Génisse de 1 an : 5 m²
- Veaux : 2,5 m² (6 à 10 mois)

Une attention particulière doit être portée pour le logement des veaux, à l'écart des vaches, avec de bonnes conditions d'ambiance (aération, ventilation, volume d'air...). Les veaux doivent être en liberté sur une aire paillée.

Besoins en stockage : 1582 m³

- Foin : 104 TMS soit un volume de 936 m³
 - Ensilage d'herbe : 30 TMS soit un volume de 125 m³
 - Ensilage maïs : 36 TMS soit un volume de 250 m³
 - Paille : 60 T soit un volume de 646 m³
- } Hangars de stockage
Silos couloirs pour ensilage

► Le matériel

Matériel en propriété

Traction

- 1 4RM 100 Ch.
- 1 4RM 60-70 Ch.

Fertilisation / entretien des cultures

- 1 épandeur centrifuge
- 1 pulvérisateur

Transport / manutention

- 1 remorque plateau
- 1 chargeur frontal
- 1 désileuse
- 1 bascule

Récolte des fourrages

- 1 faucheuse rotative
- 1 andaineur
- 1 round-baller

Travail du sol

- 1 cultivateur
- 1 charrue
- 1 semoir grain
- 1 herse rotative
- 1 vibroculteur

Matériel en CUMA ou entreprise

- Ensilage
- Moisson
- Semoir pneumatique
- Faucheuse - conditionneuse

► Le travail

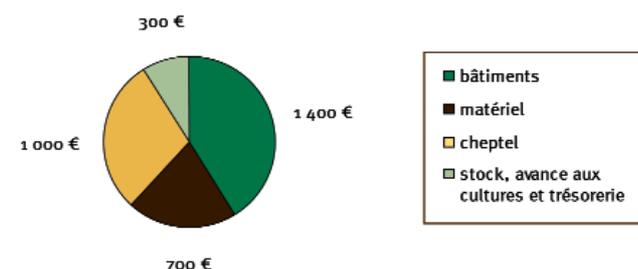
30 à 35 heures/UGB de travail d'astreinte, principalement constitué par la surveillance des têtées matin et soir, la distribution de l'alimentation, le paillage. Le travail de saison des surfaces est de 1,5 à 2 jours par ha SAU avec des pointes de travail entre mai et juillet pour les récoltes d'herbe, les semis de maïs et les récoltes de céréales.

► Capital d'exploitation

En croisière

3400 €/ ha de SAU

En installation



Le cheptel est acheté au prix des animaux reproducteurs.

La construction du bâtiment d'élevage de type stabulation libre aire paillée et raclée est estimée à 2500 €/vache ou de type logettes à 3500 €/vache.

Le matériel est utilisé en CUMA ou en copropriété.



Claudine MURAT - Chambre d'Agriculture de l'Aveyron - Tél. : 05 65 73 79 11
Jean-Bernard MIS - Chambre d'Agriculture du Tarn - Tél. : 05 63 76 60 64
Julien BELVEZE - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 61 75 44 34



2005

701.2

En Ségala tarnais, un système Veaux d'Aveyron diversifié grandes cultures



75 ha de SAU
50 ha d'herbe
4 ha maïs fourrage
21 ha cultures + gel

2 UMO

1,3 UGB/ha SFP

58 vaches
70 UGB
314 kg viande vive/UGB

Le résultat économique en conjoncture 2005

Produits		105 230 €		Charges		62 300 €	
Ventes		66 350 €		Charges opérationnelles		24 150 €	
		63 %				39 %	
Bovins		55 140 €		Troupeau		212 €/UGB	
Vaches finies	4 *	1 280 €		Concentré	98 €/UGB	6 820 €	
Vaches finies Label	4 *	1 400 €		Frais vétérinaires	40 €/UGB	2 800 €	
Veaux d'Aveyron femelles	5 *	988 €		Divers	75 €/UGB	5 220 €	
Label	11 *	1 065 €		SFP	67 €/UGB	4 690 €	
Veaux d'Aveyron mâles	8 *	1 008 €		Engrais		3 100 €	
Label	18 *	1 112 €		Semences		1 180 €	
Moins-value taureau		- 300 €		Traitements		410 €	
		Prix du kg vif vendu : 2,51 €		Cultures		4 620 €	
Végétaux		11 210 €		Engrais		1 690 €	
Blé		4 390 €		Semences		1 330 €	
Orge		4 620 €		Autres		1 600 €	
Lupin		2 200 €		Charges de structure		38 150 €	
Aides		38 880 €		(hors amortissements et frais financiers)		61 %	
Animales		26 459 €		Foncier		6 240 €	
PMTVA	55 *	235 €		Matériel		9 340 €	
Complément PMTVA veaux	38 *	117 €		Carburants		3 910 €	
PAB gros bovin	50 *	71 €		Bâtiments		1 320 €	
Complément génisses	16 *	71 €		Assurances		4 080 €	
Complément vaches	8 *	33 €		Travaux par tiers		3 150 €	
Complément extensif < 1,4	55 *	75 €		MSA		6 600 €	
SFP (maïs fourrager)		1 181 €		EDF + eau		1 550 €	
SCOP		6 428 €		Frais de gestion		1 020 €	
Franchise modulation		138 €		Salaires		-	
ICHN		4 670 €		Divers		950 €	
Annuités		16 600 €		Excédent Brut d'Exploitation		42 920 €	
		16 %				41 %	
Revenu disponible		26 300 €		Amortissements		19 600 €	
				Frais financiers		4 400 €	
Produit brut bovin		1 430 €/vache		Résultat courant		18 920 €	
dont aides animales		462 €/vache					
				Ratios en croisière			
Charges bovines		340 €/vache		EBE/UMO		21 460 €	
Coût du concentré		0,32 € par kg vifs produits		Aides totales / EBE		91 %	
Marge brute bovine		1 090 €/vache		Valeur ajoutée / Produit total		4 %	
soit		76 % du produit brut bovin		(Ventes-Charges)			
Produit bovin/ha SFP		1 530 €		Valeur ajoutée / ha SAU		54 €	
Marge brute bovine/ha SFP		1 170 €		Charges de structure		770 €/ha de SAU	
Produit brut/ha SNF		950 €		(avec amortissements et frais financiers)			
Marge brute/ha SNF		685 €		dont mécanisation		260 €/ha de SAU	

La marge brute à l'UGB est correcte et rémunère bien les contraintes de travail liées à ce système. La valorisation d'un maximum de veaux label et la finition des réformes avec encore des marges de progrès assurent les bons résultats économiques du système. La dépendance aux

aides qui représentent plus de 90 % de l'EBE est le point de fragilité du système. De plus, les sécheresses récentes impliquent l'achat d'aliments qui augmente les charges opérationnelles.

Repères économiques suite au découplage 2006

	Avant découplage*	Après découplage**	Évolution
Produit bovin/UGB	1180 €	995 €	- 16 %
dont aides bovines/UGB	379 €	202 €	
Marge brute bovine/UGB bovin	900 €	720 €	- 21 %
Produit brut/ha de culture	950 €	745 €	- 22 %
dont aides aux cultures/ha	306 €	97 €	
Marge brute/ha de culture	840 €	630 €	- 25 %
Valeur DPU pour 69,7 droits normaux 2,19 droits jachères		251 € 314 €	
EBE avec DPU	42 920 €	42 650 €	- 1 %
Revenu agricole	18 920 €	18 650 €	- 1,4 %

* Résultats 2005 avant découplage, avec modulation de 3 %.

** Simulation, à partir des résultats 2005, du découplage, de la modulation de 4 % et du prélèvement réserve de 2,2 % appliqués en 2006.

Les leviers du système

L'effet négatif de la réforme de la PAC sur le revenu agricole peut être compensé par l'action sur différents critères, tels que :

- ▶ L'amélioration de **la productivité numérique de 0,4 %**
par une amélioration du taux de gestation, de l'IVV du troupeau ou du taux de mortalité par une meilleure gestion du troupeau, de son état sanitaire, de la surveillance des chaleurs...
- ▶ L'augmentation de **la production brute de viande vive de 2 kg/UGB**
par une amélioration du taux de productivité numérique ou un alourdissement des animaux produits.
- ▶ L'amélioration du **prix de 0,01 €/kg vendu**
par une meilleure adaptation du produit à la demande du marché.
- ▶ Une meilleure maîtrise **des charges**
 - une baisse de **2 % des charges opérationnelles animales**
 - une baisse de **6 % des charges opérationnelles de la SFP**
 - une baisse de **6 % des charges opérationnelles des cultures**
 - une baisse de **2 % des charges de mécanisation**

Avec une perte voisine de 1,4 % sur le revenu agricole, le système ne subit pas une forte influence de la part des réformes mises en place dans la PAC en 2006.

Des leviers peuvent être actionnés pour limiter cette perte, en particulier, la maîtrise des postes de charges et l'amélioration des performances techniques du troupeau.



Claudine MURAT - Chambre d'Agriculture de l'Aveyron - Tél. : 05 65 73 79 11
Jean-Bernard MIS - Chambre d'Agriculture du Tarn - Tél. : 05 63 76 60 64
Julien BELVEZE - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 61 75 44 34

